



**Mairie de LE CHEIX SUR
MORGE
Puy de Dôme**

République Française

**COMPTE-RENDU DE CONSEIL
MUNICIPAL
Séance du 16 mars 2015**

Le 16 mars 2015, le conseil municipal de **LE CHEIX SUR MORGE** régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Yves LIGIER, Maire**.

Etaient présents : LIGIER Yves, LOUSTE-SOL Véronique, SAUVAT Jean-Claude, TAHARI Alain, DESSENDIER Lionel, BELIN Etienne, GOMARD Nadine, PARRY Evelyne, CORBIN Bruno, CANTE Géraldine, MOREAU Coraline, PLANCHE Séverine.

Avaient remis un pouvoir : BIGAY Bertrand, BIOU Linda, GRENET Laurent

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du CGCT : Lionel DESSENDIER est nommé secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la séance du 26 janvier 2015 est approuvé à l'unanimité.

1/ Le conseil municipal adopté la modification des statuts de Riom Communauté portant sur les domaines suivants :

- Instruction des autorisations de travaux
- Compétence « création, aménagement et entretien des parcs de stationnement reconnus d'intérêt communautaire »
- Compétence optionnelle « création, aménagement et entretien des voiries communautaires »

2/ Les communes de Cellule, La Moutade, Le Cheix sur Morge et Pessat Villeneuve ont décidé de s'associer pour l'organisation des activités sportives qui auront lieu pendant la première semaine de vacances scolaires de printemps du 13 au 17 avril. Riom Communauté mettra à disposition des communes une navette pour le transport des enfants vers les différents sites d'activité. 10 activités de 2 heures chacune sont proposées.

3/ Le conseil municipal a adopté la motion de soutien pour la défense des usagers et des personnels du Centre Hospitalier Guy Thomas.

4/ Instauration des bureaux de vote pour les 2 tours des élections départementales :

22 mars 2015 :

8h 10h : BIGAY- TAHARI

10h 12h : SAUVAT – LAGNIER

12h 14h: DESSENDIER – LOUSTE-SOL

14h 16h : MOREAU – GOMARD

16h 18h : PARRY – LOUSTE-SOL

29 mars 2015 :

8h 10h : BIGAY – TAHARI

10h 12h : SAUVAT – LAGNIER

12h 14h : CORBIN – BIOU

14h 16h: MOREAU – GOMARD

16h 18h: PARRY – CANTE

5/ Il a été demandé 2 devis pour la réfection d'un chemin d'une longueur de 1.3 kms, qui part de la route de Varennes et remonte sur Persignat :

Les 2 devis sont très différents ; il a été décidé d'en demander un troisième.

6/ Il a été demandé 3 devis pour la réfection d'une partie de la rue du stade sur environ 300 mètres :

- Solution enrobé : 30 174.00 € TTC
- Solution bicouche : 13 890 € TTC
- Poutre de rive uniquement : 8 109.60 € TTC

La deuxième solution sera retenue avec la possibilité de monter un dossier de demande de subvention au titre de la DETR.

7/ Il a été décidé de contracter un emprunt de 200 000 € pour le projet d'extension et la création d'un réfectoire à l'école. Plusieurs banques ont été contactées. Le choix n'est pas encore arrêté.

8/ Suite à l'aménagement de la salle de bibliothèque de l'école, les TAP se déroulent maintenant à l'école. Les enfants gagneront ainsi un temps précieux puisqu'ils n'auront plus besoin de se rendre à l'ancienne mairie.

9/ Monsieur le Maire évoque les communes nouvelles et les contacts qu'il a eu avec ses collègues des communes voisines.

10/ Nadine GOMARD rappelle le calendrier des activités proposées cette année par le Foyer Rural.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.

Vu pour être affiché conformément aux prescriptions de l'article L 2122- 25 du CGCT.

Le Maire, Yves LIGIER.